

LE DIAGNOSTIC AGRICOLE

Intégrer les enjeux agricoles dans vos documents d'urbanisme

La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne vous propose un accompagnement sur mesure pour :

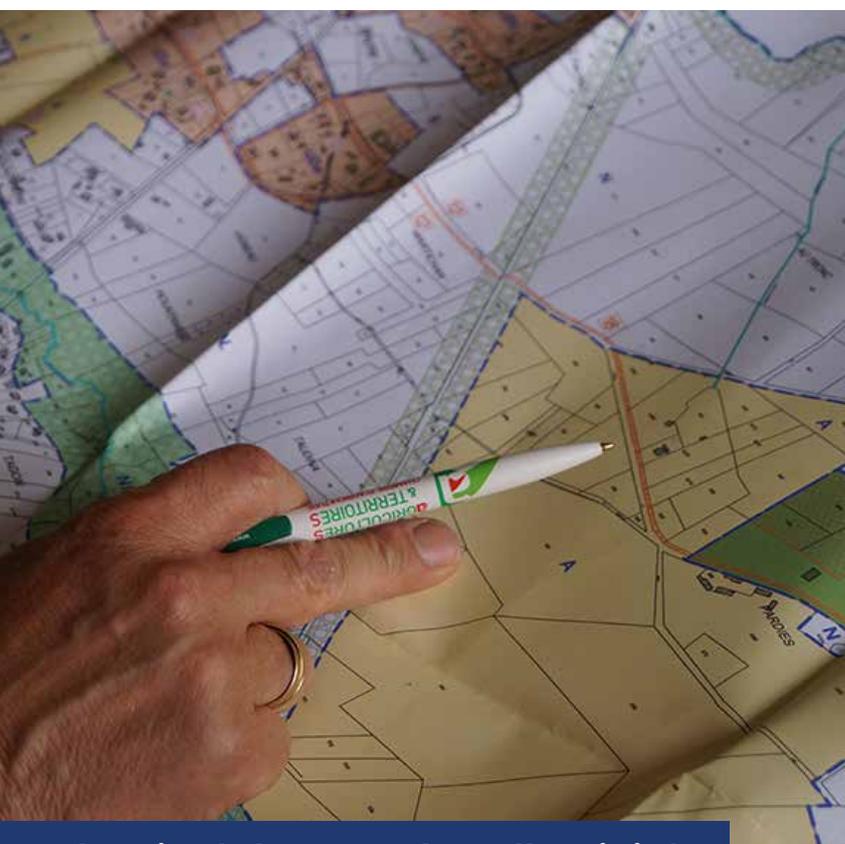
- vous engager dans une démarche de PLU(I)
- déterminer les enjeux agricoles spécifiques à votre territoire
- alimenter votre réflexion dans les choix stratégique d'aménagement

RÉALISER VOTRE DIAGNOSTIC AGRICOLE

Le diagnostic agricole vous permet de déterminer les orientations d'aménagement agricoles adaptées à votre territoire.

Une obligation réglementaire

La réglementation issue du code de l'urbanisme (article L151-4) prévoit un volet agricole dans le diagnostic territorial.



Les intérêts pour la collectivité

Le Diagnostic agricole est un véritable outil d'aide à la décision, il permet de :

- > Caractériser et localiser les exploitations
- > Identifier et hiérarchiser les enjeux agricoles sur le territoire
- > Intégrer l'agriculture dans votre projet et sa traduction réglementaire

Notre +

- > Une expertise reconnue pour l'analyse agricole depuis plus de 20 ans
- > Des références d'études solides et récentes
- > La connaissance du terrain avec une équipe d'interlocuteurs en lien direct avec le monde agricole
- > Une concertation locale : l'étude est réalisée avec la participation des agriculteurs locaux (réunion, enquêtes individuelles)



LE CONTENU DU DIAGNOSTIC AGRICOLE

Caractérisation des exploitations et de l'activité agricole

- > Nombre, profil et évolution des exploitations et actifs agricoles
- > Les différentes productions
- > Diversification (vente directe, ..)
- > Projets agricoles
- > Conditions et contraintes d'exploitations

Cartographie

- > Le parcellaire agricole
- > les sièges, bâtiments et installations agricoles
- > Les périmètres sanitaires
- > Les friches potentielles

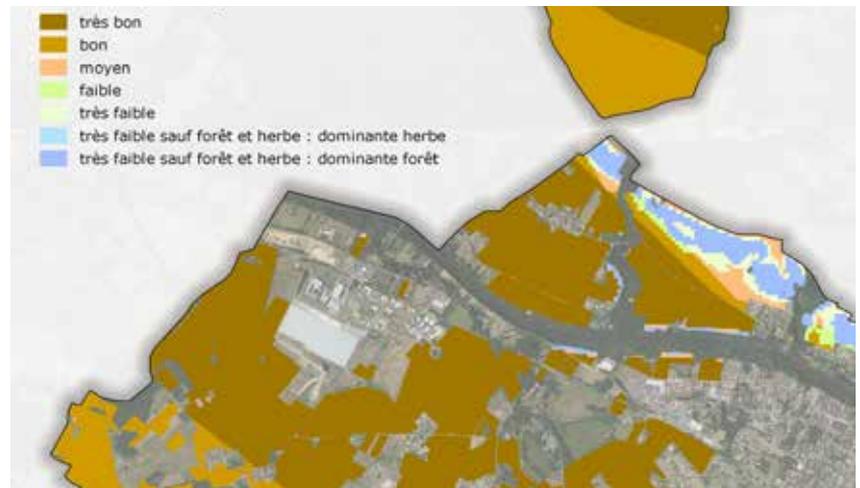
Analyse des données et mise en évidence des enjeux agricoles

- > Identifier les forces et les faiblesses grâce à la méthode d'analyse stratégique AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)
- > Cartographie des niveaux d'enjeux à l'échelle du parcellaire agricole
- > Synthèse et préconisations

Remise d'un diagnostic agricole

- > Rapport d'étude et cartographie associée

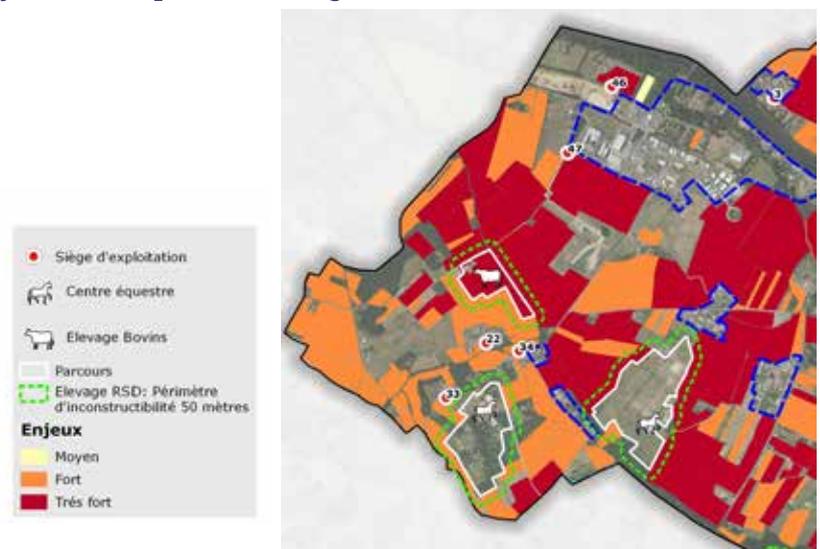
Potentiel agronomique des sols



Carte des bâtiments et équipements



Enjeux sur le parcellaire agricole



Coût de la prestation

Devis réalisé en fonction des attentes de la collectivité.

NOS RÉFÉRENCES SUR LE TERRITOIRE

Diagnostics agricoles

+ 50 diagnostics agricoles réalisés sur le département

Élaboration du PLUi -H de Toulouse Métropole.

Élaboration ou révision des PLU des communes du territoire du Sicoval et des communes de : Saint Léon, Bessières, Seysses, Lamasquère, Portet-sur- Garonne, Muret, Villemur-sur- Tarn, Lasserre, Saint Bertrand de Comminges et Valcabrière, Saint- Gaudens, Revel, Ayguevives, Montbrun, Launagais, Labège, Escalquens, Auzeville-Tolosane, Péchabou, Merville, Auzielle, Odars, ...



Autres domaines d'intervention

La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne est un établissement public au service des agriculteurs et des collectivités. Ses compétences couvrent de nombreux domaines d'expertise, parmi lesquels :

- Foncier et urbanisme
- Projets agricoles de territoire
- Alimentation et circuits courts
- Énergies – climat
- Gestion durable de l'eau
- Installation – Transmission
- Pastoralisme

Contact :

Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne
32 rue de Lisieux - CS 90105 - 31026 Toulouse Cedex 3

Jacqueline BESSETTES :

Tél : 06 86 88 82 03

jacqueline.bessettes@haute-garonne.chambagri.fr